



**BRIEFING DU REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL POUR L'AFRIQUE CENTRALE
AUX AMBASSADEURS ET REPRESENTANTS DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES SUR LA
SITUATION POLITIQUE ET SECURITAIRE DANS LA REGION ET SUR LES ACTIVITES DE L'UNOCA**

19 mai 2015 Libreville, Gabon, 19 mai 2015

« UNOCA [...] est très préoccupé par les tensions qui émergent dans certains pays à l'approche des échéances électorales ».

« Face à Boko Haram, un effort de solidarité serait salutaire, car le terrorisme en Afrique de l'Ouest et du Centre est une menace potentielle contre la stabilité de tous nos Etats et contre les valeurs que nous avons en partage ».

M. Abdoulaye Bathily
Représentant spécial, Chef de l'UNOCA

- **Mesdames et Messieurs les Chefs de missions diplomatiques,**
- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations internationales,**
- **Monsieur le Représentant du Secrétaire Général de la Communauté Economique des Etats de l’Afrique Centrale,**
- **Chers Collègues des Nations Unies,**
- **Chers invités,**

Je voudrais tout d’abord vous souhaiter la bienvenue à notre traditionnelle séance d’échanges d’informations.

J’accueille chaleureusement ceux qui nous rejoignent, notamment les diplomates nouvellement accrédités au Gabon et qui participent pour la première fois à cette session.

Permettez-moi aussi de réitérer solennellement ma solidarité à l’Ambassadeur et au peuple béninois pour l’incendie du siège de leur représentation diplomatique dans la nuit du 12 avril dernier.

Je tiens enfin à vous dire ma gratitude pour votre intérêt et votre soutien aux activités du Bureau régional des Nations Unies pour l’Afrique centrale (UNOCA).

Votre présence à cette rencontre est une preuve supplémentaire de cet intérêt et de ce soutien. Comme lors des sessions précédentes, elle portera sur les derniers développements politiques et sécuritaires en Afrique centrale ainsi que sur les actions menées dans le cadre de la mise en œuvre du mandat de l’UNOCA. Les points suivants seront abordés :

- L’évaluation du mandat de l’UNOCA ;
- La situation en République centrafricaine (RCA) ;
- La menace terroriste en Afrique centrale ;
- La lutte contre l’Armée de résistance du Seigneur (LRA) ;
- La piraterie maritime et les vols à main armée commis en mer ;

- Les prochaines élections dans la sous-région ;
- Les bons offices et la diplomatie préventive ;
- La consolidation de la paix et le renforcement des capacités institutionnelles ;
- La gestion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) ;
- Le briefing au Conseil de Sécurité sur les activités de l'UNOCA.

La revue du mandat de l'UNOCA

Comme vous le savez, le mandat de l'UNOCA est renouvelé périodiquement par le Conseil de sécurité, après une évaluation des missions qui lui ont été confiées. Les derniers développements politiques et sécuritaires dans la sous-région ayant évolué de manière significative, le Département des affaires politiques des Nations Unies a déployé ici à Libreville, du 26 au 28 mars 2015, une équipe qui a procédé à un examen du mandat actuel de l'UNOCA (qui prend fin le 31 août 2015) et passé en revue les multiples défis à la paix et à la sécurité qui nous interpellent.

A l'issue de ces consultations, cette équipe a recommandé le renforcement des capacités opérationnelles de UNOCA, y compris en matière de ressources humaines, ainsi que la nécessité pour le Bureau de se concentrer sur un nombre réduit de priorités pour plus d'efficacité.

Nous avons bon espoir que cette recommandation connaîtra une suite favorable dans un futur proche.

La situation en République Centrafricaine et son impact dans la sous-région

La crise en République Centrafricaine (RCA) demeure une préoccupation majeure pour ce pays et pour l'ensemble de la communauté internationale parce qu'elle représente une menace réelle pour la paix et la sécurité régionales. Les Etats d'Afrique centrale, accompagnés par un certain nombre de partenaires bilatéraux et appuyés par l'Union africaine et les Nations Unies, continuent d'œuvrer

pour une solution rapide et durable. C'est dans cet esprit que les membres du Conseil de sécurité ont visité la RCA du 10 au 12 mars derniers. En ma qualité de Représentant du Secrétaire général des Nations Unies au sein de la Médiation Internationale conduite par le Président Denis Sassou Nguesso de la République du Congo, le Conseil de Sécurité m'a invité à l'informer sur le processus politique en cours dans ce pays. A cette occasion, j'ai exposé les progrès réalisés depuis l'adoption de l'Accord de Brazzaville et insisté, entre autres, sur les efforts alors en cours pour la tenue effective des étapes suivantes de la Transition, notamment les consultations populaires à la base dans les 16 préfectures et le Forum de réconciliation nationale de Bangui.

Les consultations populaires à la base, les premières du genre en RCA, se sont tenues sur toute l'étendue du territoire national et ont offert aux populations une opportunité unique de s'exprimer sur le devenir de leur pays. Le Forum de Bangui, que les autorités centrafricaines m'ont demandé de présider, a eu lieu du 4 au 11 mai 2015. Presque 700 délégués représentant toutes les forces vives de la nation ont participé à cet événement dont la cérémonie d'ouverture a été présidée par le Médiateur de la CEEAC, le Président Sassou Nguesso.

Mon rôle consistait à prendre les dispositions idoines pour garantir le bon déroulement des travaux du Forum afin que ses recommandations soient acceptées par tous. Le Forum a adopté des documents qui marqueront, je l'espère, le début d'une page nouvelle dans l'histoire de la République centrafricaine : le Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République centrafricaine ; l'Accord sur les principes du DDRR (Désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement) ainsi que l'accord, facilité par l'UNICEF, pour la démobilisation des enfants associés aux groupes armés.

Importantes pour l'avenir de la RCA, les recommandations du Forum portent également sur la création de mécanismes pour la paix et la réconciliation ; la mise en place d'une commission d'enquête pour examiner les violations graves des droits de l'homme, notamment ceux commis par l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) ; la lutte contre l'impunité pour les crimes et l'amélioration de la gouvernance politique et économique. Le Forum a également constaté l'impossibilité de la tenue

des élections au plus tard en août prochain, et recommandé une prolongation de la Transition, de sorte à réunir les conditions d'organisation d'une élection libre et équitable. A cette étape, les difficultés qui subsistent tiennent à la mise en place d'un mécanisme de suivi inclusif et consensuel ainsi qu'à la mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du pré-DDR et à la tenue des élections.

C'est le lieu de réitérer un appel solennel à toute la communauté internationale afin qu'elle manifeste davantage sa solidarité à l'égard de la Centrafrique en contribuant généreusement aux échéances à venir.

Les prochaines étapes du processus de paix en République centrafricaine constitueront certainement l'un des sujets de discussions du prochain Sommet ordinaire de la CEEAC, prévu pour le 25 mai prochain. J'y participerai moi-même et vous tiendrai informés des conclusions, en concertation avec le Secrétaire général de la CEEAC. Quoi qu'il en soit, les Nations Unies continueront à accompagner le processus, en encourageant les parties prenantes à créer les conditions pour des élections libres, crédibles, transparentes et pacifiques.

La menace terroriste en Afrique centrale

Les activités de Boko Haram continuent de déstabiliser le nord-est du Nigeria et la région du bassin du Lac Tchad dans son ensemble. Boko Haram a ainsi perpétré, de manière récurrente, des attaques meurtrières le long de la frontière entre le Nigeria et le Cameroun et dans les régions septentrionales du Cameroun. Suite à un accord signé entre les présidents Idriss Deby Itno et Paul Biya, environ 2500 militaires du Tchad sont arrivés au Cameroun le 17 janvier pour aider à lutter contre ce groupe terroriste.

Par ailleurs, dans le cadre des efforts régionaux de lutte contre Boko Haram, le Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union africaine a autorisé, le 29 janvier, la mise sur pied et le déploiement de la Force multinationale conjointe (MNJTF) de 10 000 hommes (et femmes) pour une période initiale de 12 mois. Les dispositions sont en cours pour la mise en œuvre de cette décision. UNOCA prend une part

active à toutes les étapes du processus. En plus de la participation effective de nos équipes à la préparation du concept d'opérations de la Force multinationale conjointe, j'ai moi-même pris part à la consultation au de haut niveau organisée par la CEEAC le 31 janvier à Addis-Abeba en marge du 24^e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union africaine.

Je me réjouis des résultats jusqu'ici obtenus suite aux actions concertées des Etats concernés et le soutien de la communauté internationale. Cependant, même si Boko Haram est considérablement affaibli grâce à l'offensive militaire régionale lancée en février au Nigéria avec l'aide des pays voisins, nous devons rester vigilants et mobilisés. C'est l'un des points essentiels sur lesquels les plus hautes autorités politiques du Benin, du Niger, du Tchad et du Cameroun ont été sensibilisés au cours de la tournée que le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, Mohammed Ibn Chambas, et moi-même avons entreprise dans ces pays du 11 au 17 avril derniers. Au cours de cette tournée, les Chefs d'Etat du Bénin, du Niger, du Nigéria et le Premier Ministre du Cameroun ont réaffirmé leur détermination à travailler de concert dans la lutte contre Boko Haram. Nous avons aussi rencontré, à Kaduna, le Président nouvellement élu du Nigeria, le Général Muhammadu Buhari (dont la prise de fonction est prévue le 29 mai). Ce dernier a réitéré sa résolution à combattre le terrorisme.

Je salue, une fois de plus, les efforts régionaux en cours pour y mettre fin. Dans ce sens, je voudrais noter l'importance du Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Afrique centrale (COPAX) tenu le 16 février, et qui a décidé de la tenue d'un Sommet extraordinaire conjoint CEEAC/CEDEAO sur la question, ainsi que de l'établissement d'un fonds d'urgence de 50 milliards de FCFA pour soutenir le Cameroun et le Tchad. Ici même à Libreville, il y a deux semaines (le 6 mai 2015), les Chefs d'Etat de la CEMAC ont réitéré leur détermination à soutenir le Cameroun et le Tchad en souscrivant aux engagements financiers pris lors du sommet de Yaoundé.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Là encore, un effort de solidarité serait salutaire, car le terrorisme en Afrique de l'Ouest et du Centre est une menace potentielle contre la stabilité de tous nos Etats et contre les valeurs que nous avons en partage.

La lutte contre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA)

En dehors de Boko Haram, l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) continue de constituer une menace sérieuse contre la paix et la dans la sous-région et notamment en RCA et en RDC. En décembre 2014, elle était à l'origine de 180 000 déplacés internes dans ces pays et de 26 000 réfugiés en RDC et au Sud-Soudan.

Malgré les défis opérationnels rencontrés sur le terrain, les opérations militaires effectuées par les contingents ougandais et congolais de la Force régionale d'intervention de l'Union africaine ont permis, graduellement, de limiter l'impact de ce groupe armé.

La reddition de l'un des principaux commandants de la LRA, Dominic Ongwen, le 6 janvier dernier et son transfèrement à la Cour pénale internationale le 20 janvier, constituent un pas important dans la lutte contre la LRA. En effet, Ongwen, recherché pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité, est le premier chef de la LRA à être présenté devant les instances pénales de la Haye.

Je continue de travailler étroitement avec l'Envoyé spécial de l'Union africaine (UA) pour la LRA, le Général Jackson Tuwei, afin de maintenir l'engagement des gouvernements des pays affectés, consolider le soutien des partenaires internationaux, renforcer les capacités opérationnelles de la Force régionale d'intervention et favoriser une meilleure coordination du travail des acteurs impliqués dans la lutte contre la LRA, y compris celui des ONG.

Dans ce contexte, le Général Tuwei et moi-même avons rencontré, le 21 avril à Kampala, le Ministre ougandais de la Défense et l'Ambassadeur des Etats-Unis en

Ouganda pour saluer l'action de leurs pays respectifs et avoir la garantie de la poursuite de leur engagement dans la lutte contre la LRA.

Je me suis aussi rendu à Bangui où j'ai eu des entretiens avec la Présidente de la Transition, le Premier Ministre et la Ministre de la Défense. Nous avons fait le point sur les initiatives en cours dans la lutte contre la LRA, dont la RCA constitue l'un des épicentres.

Par ailleurs, l'UNOCA a organisé le 3 mars, à Entebbe (Ouganda), la réunion biannuelle de coordination des points focaux sur la LRA. Cette rencontre a permis de passer en revue les progrès relatifs à la mise en œuvre de la stratégie des Nations Unies pour lutter contre ce groupe armé, notamment son soutien à l'Initiative de coopération régionale de l'UA pour l'élimination de la LRA.

La piraterie et vols à main armée commis en mer

Dans le cadre de la lutte contre la piraterie maritime et les vols à main armée commis en mer dans le Golfe de Guinée, UNOCA continue de soutenir les efforts de mise en place d'un mécanisme efficace de lutte contre ce fléau.

Le 12 mai à Pointe Noire au Congo, UNOCA a participé aux discussions de la réunion technique des Amis du Golfe de Guinée relatives à l'opérationnalisation de l'architecture régionale de partage d'informations sur la sécurité maritime. Par ailleurs, UNOCA continue d'aider les États concernés à mettre pleinement en œuvre les décisions du Sommet de Yaoundé de juin 2013, y compris en apportant un appui au fonctionnement du Centre interrégional de coordination des activités de sûreté et de sécurité maritimes dans le golfe de Guinée (CIC).

Elections et la stabilité en Afrique centrale

Comme vous le savez, plusieurs pays de la sous-région ont déjà commencé à prendre des dispositions pour l'organisation des élections présidentielles et /ou

législatives prévues cette année et l'an prochain. UNOCA, qui suit de près les développements relatifs à ces consultations électorales, est très préoccupé par les tensions qui émergent dans certains pays à l'approche de ces échéances électorales.

Dans plusieurs pays en effet, les préparatifs des élections à venir sont complexifiés par de vifs débats sur la légalité, la légitimité ou l'opportunité de révisions constitutionnelles ou la volonté de certains leaders de modifier les limitations constitutionnelles de mandats. Malheureusement, ces débats ont déjà causé des pertes en vies humaines au Burundi et en RDC.

Comme je l'ai souvent indiqué, il importe que les règles gouvernant les élections soient légitimes et consensuelles. Il importe aussi que les parties respectent les règles du jeu démocratique. Tout changement du cadre institutionnel régissant les élections devrait s'opérer dans une atmosphère apaisée et être mené de manière consensuelle. C'est la garantie du renforcement de la confiance nécessaire à l'organisation d'élections apaisées, libres et transparentes.

Les médias ont un rôle majeur dans ce domaine. C'est conscient de ce fait que UNOCA a organisé, du 6 au 8 mai à Douala (Cameroun), un séminaire régional de sensibilisation et de renforcement des capacités des journalistes dans la conduite et la promotion de processus électoraux pacifiques en Afrique centrale. Plus de vingt journalistes venus du Burundi, du Cameroun, de la RCA, du Congo, de la RDC, du Gabon, de la Guinée équatoriale, du Rwanda et du Tchad, y ont pris part. A l'issue des travaux, ils ont adopté un code de bonne conduite à observer lors de la couverture médiatique des élections.

La question des élections a été aussi au centre de la troisième réunion des responsables de Nations Unies en Afrique centrale, qui a pris fin hier, ici à Libreville. Cette rencontre, qui avait pour thème « Elections et Stabilité en Afrique Centrale », a permis à l'UNOCA et aux collègues de la sous-région de réfléchir sur les mesures à prendre en vue d'aider les pays d'Afrique centrale à organiser des élections libres, crédibles, transparentes et pacifiques.

Les bons offices et la diplomatie préventive

L'un des éléments-clés du mandat de l'UNOCA concerne les bons offices et la diplomatie préventive. Dans ce cadre, j'ai, au nom du Secrétaire général des Nations Unies, continué d'engager les acteurs politiques de la sous-région d'encourager la résolution pacifique des conflits, notamment en période pré-électorale. Ces efforts de bons offices se poursuivent dans un certain nombre de pays, notamment ici-même au Gabon, en République du Congo et en République centrafricaine, où je rencontre régulièrement les parties prenantes.

Ici au **Gabon**, dans le but de rapprocher les positions, j'ai régulièrement consulté aussi bien le Gouvernement, les principales institutions, le parti au pouvoir que les leaders de l'opposition. J'ai aussi consulté les principales organisations syndicales. Nous travaillons à favoriser le dialogue en vue de consultations électorales apaisées.

En **République du Congo**, nous avons noué des contacts avec divers acteurs afin de comprendre le mieux possible les débats en cours. Nous sommes en contacts constants avec les autorités et sommes sensibles et attentifs à l'évolution de la situation.

En **République centrafricaine**, nous attirons quotidiennement l'attention des parties sur les risques de violence et les chances de paix que présente chaque situation et aidons à la gestion des tensions.

Je suis aussi en contacts avec les collègues de la Mission d'observation électorale des Nations Unies au Burundi (MENUB) et l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour les Grands Lacs en ce qui concerne la situation au **Burundi**. J'avais déjà rencontré le Président Pierre Nkurunziza le 5 décembre 2014, en marge de la 39^e réunion de l'UNSAC et lui avais fait part de la position des Nations Unies sur les questions qui agitent en ce moment-même son pays.

Tous ces efforts, déployés en étroite consultation avec les principaux partenaires régionaux et internationaux, y compris des diplomates, ont permis de réaliser certaines avancées en particulier au Gabon où l'Union nationale, parti politique d'opposition, a été réhabilité en janvier 2015 après quatre ans d'interdiction. La réactivation du Conseil national de la démocratie (CND) par le gouvernement constitue aussi une avancée qui illustre la volonté affichée du Chef de l'Etat gabonais à s'engager dans un processus de dialogue avec l'opposition, même si celle-ci ne juge pas ce cadre approprié pour débattre des problèmes du pays. Je renouvelle ma disponibilité à continuer à travailler avec les acteurs concernés pour consolider la paix et promouvoir la sécurité au Gabon et dans tous les autres pays de la sous-région.

La gestion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC)

UNOCA, en sa qualité de Secrétariat du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC), a facilité l'organisation de la 39^e réunion ministérielle du Comité du 1^{er} au 5 décembre à Bujumbura au Burundi.

Au terme de cette réunion, les Etats membres du Comité ont adopté la Déclaration de Bujumbura dans laquelle ils condamnent fermement les attaques de Boko Haram dans le nord du Cameroun. Face à l'impact sérieux et grandissant des activités du groupe terroriste au Cameroun et au Tchad, ils ont proposé l'inclusion de cette question dans l'agenda du prochain sommet des Chefs d'Etat de la CEEAC. Ils m'ont également demandé de la porter à l'attention du Conseil de sécurité de l'ONU. Le rapport du Secrétaire général de l'ONU que j'ai présenté au Conseil de sécurité le 10 décembre 2014 prend en compte cette préoccupation.

Lors de la prochaine réunion de l'UNSAC prévue à Luanda (Angola) du 1^{er} au 5 juin, nous ferons le point sur cette situation.

Briefing au Conseil de Sécurité sur les activités de l'UNOCA

Le 11 juin prochain, je présenterai, au Conseil de sécurité, le 8^e rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la situation sécuritaire en Afrique centrale ainsi que sur les activités du Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale.

Dans ma présentation, je soulignerai le fait que l'insécurité et l'instabilité en République centrafricaine continuent d'avoir des conséquences sécuritaires et humanitaires néfastes pour les pays voisins. J'attirerai également l'attention des membres du Conseil sur l'impact de la criminalité transnationale, en mer et sur terre, qui demeure un sérieux défi à la sécurité dans la région. La grande vulnérabilité aux facteurs d'insécurité dans nombre de pays de la région d'Afrique centrale sera aussi soulignée, ainsi que la menace que posent les groupes terroristes Boko Haram et la LRA. Je soulignerai aussi les risques qu'impliquent certaines élections à venir et les changements de constitutions parfois induits.

Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques et Représentants des organisations internationales,
Mesdames, Messieurs,

S'agissant des perspectives pour 2015, les principaux défis à la paix et à la sécurité que je viens de souligner continueront d'être prioritaires dans l'agenda de UNOCA. Les questions telles que le terrorisme et le braconnage, en particulier dans leur rapport avec la prolifération des armes légères et le financement des groupes armés, feront l'objet d'une attention particulière.

En outre, comme je l'ai indiqué plus haut, plusieurs pays de la région organiseront des élections dans les trois prochaines années, y compris dans les mois qui viennent. Dans ce contexte, il y a parfois des montées de tensions. Conformément au mandat de l'UNOCA, j'entreprendrai des contacts avec les diverses parties prenantes au processus électoral dans les Etats concernés, aux

fins d'éviter ces tensions ou d'assurer qu'elles soient contenues dans des proportions normales pour des sociétés en transition démocratique, et ne dégénèrent pas en conflits violents. A cet égard, j'aimerais appeler les Etats à assurer la transparence, l'équité et l'inclusivité des processus électoraux. Ces conditions sont impératives pour garantir des élections apaisées.

Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques et Représentants des organisations internationales,

Mesdames, Messieurs,

Tel est l'essentiel des informations que je souhaitais partager avec vous. Je tiens à vous exprimer, une fois de plus, toute la reconnaissance de l'UNOCA pour votre soutien constant à la mise en œuvre de son mandat.

Je vous remercie de votre bienveillante attention.

Je suis à votre disposition pour des précisions éventuelles et aimerais également avoir votre point de vue les événements qui rythment le quotidien de notre sous-région.
